

LE MOT DE L'**AED**

Jean Maxime René
VP affaires externes

Le 18 janvier dernier étaient conviés les étudiants de la faculté pour une Assemblée générale spéciale portant sur les frais de scolarité et le financement des universités. Le but de cet exercice était de doter l'AED d'une position sur ces enjeux.

Comme l'Assemblée générale ne portait que sur ces sujets précis, il a été offert aux étudiants d'adopter différentes propositions créant ainsi un réel cahier de positions. Cela servira de guide pour moi-même et les futurs Vice-présidents aux affaires externes dans les réunions auxquelles nous assisterons, notamment le conseil central de la FAÉCUM.

Les thèmes qui ont été amenés devant

l'Assemblée générale avaient été préalablement discutés à l'intérieur d'un comité temporaire portant sur ces questions précises. Le mandat de ce comité était de déterminer quel serait le processus menant à l'adoption des nouvelles positions de l'AED sur le financement des universités.

Les propositions votées par l'assemblée sont les suivantes :

• Que l'AED se positionne pour la gratuité scolaire.

Battu à majorité

• Que les frais de scolarité pour l'université soient maintenus au niveau de 2012.

Adopté à majorité

• Que l'AED se prononce en faveur d'une contribution post universitaire proportionnelle au revenu.

Adopté à majorité

• Que le seuil de contribution parentale soit fixé à au moins 45 000 \$ indexé à l'IPC

Adopté à majorité

L'Assemblée générale, qui a réuni plus de 100 personnes, a donné lieu à des discussions intéressantes démontrant, une fois de plus, que les étudiants en droit ont toutes les raisons du monde de prendre parole sur les grands enjeux auxquels fait face le Québec. C'est avec joie que l'AED s'engage à respecter à la lettre les volontés qui ont été exprimées par nos membres.

Pour ma part, je félicite les étudiants non seulement pour leur présence, mais surtout pour la qualité des interventions que j'ai pu y entendre. Les questions soulevées étaient parfois complexes, mais je reste convaincu que chacun a pu se prononcer et voter de façon éclairée. Le débat qui précède un vote est la principale rai-

son pour quoi une assemblée générale est le meilleur moyen de consulter ses membres sur un tel sujet.

Bientôt les élections

Dans un autre ordre d'idée, les élections de fin d'année approchent à grands pas! Peut-être êtes-vous intéressé à vous porter candidat pour l'un des postes du comité exécutif ou du conseil d'administration. Je vous encourage à venir vous informer auprès des actuels exécutants qui se feront toujours un plaisir de vous conseiller à cet égard. La période de mise en candidature se tiendra du 21 février au vendredi 11 mars. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Jacynthé Garant, notre Vice-présidente aux affaires administratives au vpadmin@aedmontreal.com ou consulter notre site web <http://www.aedmontreal.com> dans la section élections.

GALA

FIN D'ANNÉE

1^{ER} AVRIL 2011
THÉÂTRE PLAZA

Chloé de la Durantaye
Présidente
Comité des arts de la Faculté

Bonjour à tous!

Le Comité des Arts de la Faculté est présentement à la recherche d'étudiants intéressés à faire un numéro lors du Gala de fin d'année 2011 de la Faculté de droit. Que vous fassiez de la danse, de l'humour ou de la musique, tout est permis! Enfin presque...

De plus, plusieurs prix seront remis lors de cette soirée tels le gagnant du Comité des débats ou encore le collaborateur de l'année du *Pigeon Dissident*. Ce sera aussi le moment de dévoiler les nouveaux membres de l'exécutif de l'AED et du CA suite aux élections.

Définitivement, cette soirée permet de clore en beauté l'année et c'est vous qui êtes les maîtres d'œuvre et artisans de cet événement! Pour toute question ou proposition, écrivez-nous : caf@aedmontreal.com.

LE COMITÉ PRO BONO À LA MAISON DU PÈRE

Mathilde Gaudreau-Simard
VP Communication du
Comité Pro Bono

Le 3 février dernier, sous l'initiative du comité Pro Bono, un groupe d'étudiants de la Faculté de droit s'est rendu à la Maison du Père pour offrir son aide aux bénévoles qui y servent tous les jours des repas aux sans-abris. Suite à un accueil chaleureux du coordinateur du refuge, André Leroux, ceux qui y sont arrivés le plus tôt ont servi un premier repas aux 78 occupants de la résidence pour personnes âgées du pavillon J.A. De Séve. Ces hommes de 55 ans et plus, tous des sans-abris, demeurent à la Maison du Père de façon permanente et ont accès à des services similaires à ceux d'un CHSLD. Évidemment, le loyer qu'ils paient, qui varie entre 500 et 620 \$, leur est plus abordable que s'ils demeuraient dans un centre pour personnes âgées.

À six heures, tous les bénévoles étant arrivés, il était temps de servir les gens de la rue, qui, dès 13h, faisaient la file pour être l'un des 156 hommes que la Maison du Père accueille tous les soirs. À 15h15, le refuge ouvre ses portes et procède à l'enregistrement des hommes, qui paient une contrepartie d'un dollar. Chacun reçoit un numéro. Le premier arrivé sera le premier à prendre la douche obligatoire, le premier à recevoir des vêtements, le premier à manger son souper et dormira dans le lit numéro un. Normalement, le centre ne peut accueillir que 150 sans-abris, mais en raison des grands froids qu'a connus Montréal cet hiver, un état d'urgence a été lancé, et six lits ont été rajoutés. Il reste quand même que ce n'est pas assez : « On retourne souvent des gens, » admet le coordinateur, « mais on s'arrange pour qu'ils aient un endroit pour dormir. On les envoie ailleurs. »



De six à sept heures, la grande salle à manger était pleine. Les hommes ont encore une fois fait la file, et les étudiants les ont servis avec leur plus beau sourire. Chacun a passé à tour de rôle. Même s'ils avaient vraisemblablement faim, ils ont pris le temps de remercier, de sourire, et même de faire la conversation. Des intervenants étaient présents en tout temps, mais tout s'est déroulé dans le calme. La plupart des hommes s'étaient assis en groupes et discutaient. Comme la fait remarquer le coordinateur, ils semblaient avoir trouvé des gens à qui se confier.

À sept heures, le souper était fini et les hommes sont retournés à la salle commune où nombre d'entre eux ont regardé la télévision ou joué au babyfoot. Plus tard dans la soirée, on leur offrait de participer à des rencontres AA, NA ou GA, et ce, sur une base volontaire. Ceux qui désirent aller plus loin dans la lutte contre certains de leurs problèmes, explique M. Leroux, pourront également prendre part à ce que la Maison du Père appelle son service « Le Transit », qui s'échelonne sur au plus six mois au cours desquels l'individu participera à un programme de réinsertion so-

cial. Ainsi, quoique l'organisme se dise de prime abord un refuge pour manger et dormir au chaud, il offre également un soutien à ceux qui cherchent à s'aider.

Après avoir nettoyé les tables de la salle à manger, le travail des étudiants était fait. Ils se sont entretenus quelques minutes avec les bénévoles qui, tout au long de la soirée, les avaient guidés pour s'assurer du bon déroulement de l'activité. Finalement, il était l'heure de partir, mais non sans une dernière main d'applaudissement des hommes de la rue qui ont, du fait, démontré à quel point ils avaient apprécié leur présence.

Ceux qui y étaient vous diront que l'expérience était unique et que l'accueil était si chaleureux qu'ils y retourneraient. Un remerciement spécial à Laurence Massicotte, étudiante à la faculté, à France Desjardins, directrice générale de la Maison du Père, ainsi qu'à Père Sylvio Michaud, directeur associé du refuge. Ensemble, ils ont rendu possible cette activité. Espérons que ce projet pilote se transforme en une tradition annuelle du comité Pro Bono.